



COMMUNIQUE DE PRESSE – 7 MAI 2020

---

## **Reprise des services de transports scolaires à partir du mardi 12 mai**

Sur le territoire de Loire Forez, les services de transport scolaire reprendront **pour les élèves de primaires et maternelles, à compter du mardi 12 mai.**

**Afin de garantir la sécurité des enfants, les mesures suivantes seront appliquées, quel que soit le niveau de classe des élèves transportés :**

- Condamnation d'un siège sur deux,
- Tous les véhicules seront scrupuleusement désinfectés,
- Pour les véhicules comportant plusieurs portes : condamnation de la porte avant, et montée des élèves par la porte médiane,
- Communication à l'intérieur du véhicule sur l'application des mesures d'hygiène et de distanciation sociale,
- Pas d'obligation du port du masque, conformément aux mesures de déconfinement annoncées par le gouvernement (*port du masque fortement déconseillé pour les maternelles, non recommandé pour les primaires*).

Ces mesures sont susceptibles d'être adaptées, en fonction de l'évolution de l'épidémie et des consignes gouvernementales.

**Toutes les évolutions de trafic sont à suivre sur [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr).**